



REGLEMENT DE L'OSSALOISE 2026 :

validé 20.11.25



DIMANCHE 28 JUIN, 3^{ème} étape du Challenge d'Ossau

Un TRAIL « rustique » au-dessus du nid des vautour **ENCORE UN NOUVEAU TRACE !!**

Organisation : Club Alpin Français « Vallée d'Ossau »

L'organisation a le pouvoir d'exclure un participant s'il ne se conforme pas au règlement. Elle se réserve le droit de prendre toutes les dispositions ou faire toutes les modifications dans les cas non prévus. Elle a contracté une assurance RC auprès d'AXA. Cependant, chaque concurrent devra posséder une assurance individuelle accident ; et doit avoir conscience que la difficulté du terrain, la dénivellation, la distance font que cette **épreuve « écoresponsable »** de montagne est réservée à des « **trailers** » **espoirs et plus**, et particulièrement bien entraînés.

Inscription :

- ✓ **AUCUNE INSCRIPTION SUR PLACE !** et uniquement sur www.pyreneeschrono.fr **au plus tard le SAMEDI MIDI (20 € dont 1€ reversé à l'association Vaincre la Mucoviscidose)**. L'inscription « en ligne » vaut acceptation du règlement.
- ✓ L'inscription ne sera validée qu'à réception du dossier **COMPLET** via Pyreneeschrono accompagné d'une licence athlète compétition, athlète entreprise, athlète Running délivrée par la FFA en cours de validité à la date de la course. Ou du Parcours de Prévention Santé <https://pps.athle.fr>. (PPS de moins de 3 mois avant la course) pour tous les participants majeurs.
- ✓ Aucun remboursement n'est possible après l'inscription sur PyreneesChrono
- ✓ **Tout « échange » de dossard est interdit et entraîne – sans recours – l'exclusion du classement et de l'épreuve.**
- ✓ Le « **transfert** » de dossard est possible (sauf concurrent au « Challenge ») **exclusivement** via PyreneesChrono.
- ✓ Concurrent sans dossard ou suiveur à vélo sont interdits (sous peine de disqualification du concurrent accompagné).

Retrait des dossards : exclusivement au gymnase de Laruns samedi de 15h30 à 19h, ou le dimanche de 6h30 à 7h45.

- ✓ **Par mesure d'hygiène** : le dossard avec puce (porte dossard ou **épingles personnelles**) doit être porté sur la poitrine **et conservé à l'arrivée**. Il ne sera restitué qu'en cas d'abandon ou élimination (à la voiture ou coureur balai ou à un ravitaillement).

Navettes : Les concurrents qui ne se rendent pas directement au départ de Louvie, pourront prendre à Laruns un bus qui les conduira au départ.

- ✓ **ATTENTION : Départ du bus dès 6h45 !** et pas de navette retour vers LOUVIE...

Vestiaire : (sac numéroté et gardé) déposé sur la ligne de départ et récupéré à l'arrivée.

Contrôle antidopage

- ✓ Les participants s'engagent à respecter rigoureusement l'interdiction de dopage ainsi que les dispositions concernant les contrôles antidopage telles qu'elles résultent des lois et règlements en vigueur, notamment les articles L230-1 et suivants du Code du Sport.

Parcours – Sécurité : (voir le plan du nouveau tracé et profil sur le site www.courses-ossau.com)

- ✓ **Départ de Louvie-Juzon devant la Salle des Fêtes à 8h30.**
- ✓ **Arrivée** : Gymnase Laruns, douches, vestiaires, « Cryossaothérapie » + piscine (**gratuite jusqu'à 12h**).
- ✓ **Le tracé** : **23,7 Km , fléché et jalonné, Déniv + 1138m, Déniv – 1050m** Emprunte l'essentiel du tracé du Tour de la Vallée
- ✓ A 400m du départ emprunte sur 1 km un chemin forestier pour rejoindre Castet. Puis du km 3,5 sur la piste du port de Castet (km 6 Ravito Artigaus) et jusqu'au km10,5 (Ravito Lourziou). Départ sentier du Col de la Coumette et **descente délicate** sur les granges du port d'Aste ; puis poursuite du sentier GRP (**descente délicate**) sur 2 km jusqu'à la « borne » jonction de la piste du Dès. Légère remontée sur 1km jusqu'au granges du DES. De là, descente d'environ 2 km par le sentier « forestier » du bois de Peyraube jusqu'à la piste du Boila (alt 747m). 1 km avant le bas de la piste départ d'un sentier « **rustique et ombragé** » jusqu'au village de Louvie-Soubiron (Ravito) ... plus que 3 km pour rejoindre Laruns !

- ✓ **Horaire limite :** **10h15 au Ravito de Lourziou** (Km 10,5) (retrait du dossard et prise en charge **OBLIGATOIRE** par l'équipe du ravitaillement).
- ✓ **Le coureur (ou voiture) « Balai »** à toute latitude pour décider de mettre hors course un concurrent qui manifestement ne pourrait pas atteindre dans les temps le point de contrôle suivant. Il le confiera alors au point de Ravito le plus proche qui assurera son rapatriement.
- ✓ **En cas d'intempérie, un tracé bis est prévu** (il vous sera alors indiqué au départ et par des signaleurs)
- ✓ **Le chrono est arrêté à 12h.** Les « attardés » seront classés (à plus de 3H30) dans l'ordre qu'ils occuperont à cette heure.
- ✓ **Sécurité : Entr'aide : Tout concurrent se doit de porter secours à un autre concurrent en situation dangereuse ou de détresse.**
- ✓ **Esprit TRAIL :** Vous allez courir dans des sites naturels, et devez donc respecter la végétation, les clôtures, et faire preuve de bonne humeur !
- ✓ Suiveur sans dossard ou VTT interdit sous peine de disqualification du concurrent accompagné.
- ✓ Les concurrents devront suivre impérativement les instructions des services de police et des organisateurs/signaleurs.
- ✓ Les points « stratégiques » sont équipés de « lecteurs » pour s'assurer du passage de chaque concurrent.
- ✓ **Ambulances, secouristes...** seront en place, notamment dans la partie haute du parcours. Un véhicule + « coureur balai » (munis d'un « tracker ») assureront la fermeture (**ils sont habilités à mettre hors course un concurrent si son état de santé est jugé préoccupant**).

Ravitaillements en « semi-autosuffisance » - Montagne propre : Fini les gobelets plastique !!

- ✓ Chacun doit être équipé d'un « Camel-Bag » ou gobelet individuel (possibilité d'achat lors du retrait du dossard).
- ✓ **4 Ravitaillements « liquide »** (eau, glucose, sel) sur le parcours et « copieux » à l'arrivée.
- ✓ Obligation de respecter le site en jetant vos déchets dans les poubelles installées après chaque ravitaillement ! sous peine d'élimination !

Classement - Prix – Résultats :

- ✓ **Remise des prix :** Elle aura lieu à l'Espace 2015 de Laruns à 12h30. Sont récompensés : **uniquement** les présents à la remise des prix
- ✓ **Dotations : (Équité totale H & F !)** en trophées, bons d'achats et lots (séjours, coffrets gourmands fromage Pur Brebis de la Vallée d'Ossau...) Un souvenir + médaille en buis remis à chaque concurrent.
- ✓ **Les 5 premiers scratch H & F** et le 1^{er} de chaque catégorie (non cumulable avec le scratch).
- ✓ **Les Trophées JP. LAËNS et P. CANONGE** (fondateurs du CAF V.O. et de l'Ossaloise), transmis au 1er Ossalois (H & F) de l'épreuve .
- ✓ **Les résultats de l'épreuve et du challenge après 3 étapes consultables et [/www.courses-ossau.com](http://www.courses-ossau.com).**

Ambiance – Animation - Repas - Droit à l'image - RGPD:

- ✓ **Repas festif ouvert à tous** dès 12h30 lors de la remise des prix. Tarif : **12€** enfant 8€ (réservation avec l'inscription à la course) ou en même temps 32€

Tout participant à l'Ossaloise déclare céder, sans recours, son droit à l'image, à l'organisateur, pour tout type d'images prises durant l'épreuve.

RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données à caractère personnel) - Conformément au texte européen dit RGPD, entré en application le 25 mai 2018, les concurrents sont informés qu'ils bénéficient d'un droit de regard et de modification pour les informations communiquées lors de leur inscription. Ces données ne seront utilisées que dans le cadre de l'organisation du Challenge d'Ossau, ou pour la communication d'informations exclusivement sportives. En aucun cas, elles ne pourront être cédées et/ou utilisées dans un but commercial, et seront détruites en cas de dissolution du comité d'organisation de l'évènement. En validant leur inscription à l'épreuve, les concurrents donnent leur consentement explicite pour recevoir par courriel et/ou SMS des messages d'information relatifs à l'évènement ou à son environnement sportif. Les concurrents sont informés qu'ils peuvent à tout moment exercer leurs droits de regard et de modification de leurs données personnelles, ou leur "droit à l'oubli", en adressant la demande à l'adresse challengeossau@gmail.com , ou en utilisant le lien de désinscription présent sur chaque communication.
